

Résumé

« La compétition de plus en plus rude entre les communautés et les pays pour les ressources rares, en particulier l'eau, exacerbe les problèmes traditionnels en matière de sécurité et en crée de nouveaux. Les réfugiés environnementaux remodelent quand à eux la géographie humaine de la planète – une tendance qui ne fera toutefois qu'augmenter, alors que la désertification progresse, les forêts disparaissent et le niveau des mers monte. » En formulant une déclaration aussi forte au cours du débat sur les changements climatiques et la sécurité au Conseil de sécurité des Nations Unies, en juillet 2011, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, soulignait le besoin urgent d'évaluer les impacts des changements climatiques sur les conflits et les migrations environnementales.

Surnommé « épïcentre » des changements climatiques en raison de ses conditions climatiques extrêmes et de sa population particulièrement vulnérable, le Sahel est confronté depuis des décennies à une très forte croissance démographique, une pauvreté omniprésente, une situation d'insécurité alimentaire et une instabilité politique chronique. En effet, la subsistance d'une majorité de sa population dépendant directement des ressources naturelles, les impacts prévus des changements climatiques sur la disponibilité des ressources et la sécurité alimentaire dans la région pourraient s'avérer dramatiques.

La mission entreprise au Sahel, en juin 2008, par M. Jan Egeland, alors Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention et le règlement des conflits, a mis en évidence trois risques principaux : i) la menace posée par les impacts potentiels des changements climatiques sur les moyens d'existence, en particulier ceux dépendant des ressources naturelles, tels que l'agriculture, la pêche et l'élevage ; ii) l'augmentation des pressions migratoires dues aux catastrophes, aux conflits et à la perte de moyens d'existence en résultant ainsi que iii) l'augmentation des tensions et des conflits potentiels autour de ressources de plus en plus rares, conjuguée à une disponibilité en armes légères et en armes de petit calibre.

Ces conclusions appelaient à de nouvelles recherches et analyses sur l'évolution historique du climat au Sahel, afin de mieux comprendre la manière dont les moyens d'existence ont été affectés, quels mécanismes d'adaptation ont été développés et dans quelle mesure ces changements sont liés à des réponses comportementales telles que le conflit ou la migration. Ce rapport, réalisé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) et

l'Université des Nations Unies (UNU), ainsi que le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), répond à ce besoin.

Visant à soutenir l'action des décideurs et responsables politiques des Etats membres de la région, des praticiens du monde entier travaillant dans le domaine de l'adaptation et de la consolidation de la paix ainsi que les négociations internationales actuelles sur les changements climatiques, cette étude a deux objectifs complémentaires : i) analyser l'évolution historique du climat dans le Sahel et identifier les régions où les problèmes se posent avec une acuité particulière (nommées « points chauds ») ; ii) fournir des recommandations afin d'améliorer la sensibilité des plans d'adaptations et d'investissement aux problématiques de conflit et de migration.

Ce rapport présente les résultats d'un processus cartographique unique, analysant l'évolution du climat sur une période de 24 à 36 ans dans 17 pays, de la côte Atlantique au Tchad. Les neuf pays représentés par le CILSS – à savoir le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad – ont constitué les limites géographiques de l'étude. Néanmoins, étant donné la nature transfrontalière des changements climatiques et les habitudes migratoires et économiques au sein de ces pays, huit membres limitrophes de la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Nigeria, la Sierra Leone et le Togo – ont également été inclus dans l'analyse.

Les cartes, réalisées grâce à une coopération technique avec le Centre de Géoinformatique de l'Université de Salzbourg (Autriche), portent sur quatre indicateurs climatiques fondés sur les meilleures données à disposition : les précipitations (1970-2006), la température (1970-2006) ainsi que la fréquence des sécheresses (1982-2009) et des inondations (1985-2009). Les impacts potentiels du niveau d'élévation de la mer prévu ont également été cartographiés. Ces données ont ensuite été combinées, afin d'identifier d'éventuels « points chauds ». Ceux-ci incluent tant les régions où les changements les plus extrêmes pour chaque indicateur climatique pris séparément ont eu lieu que celles ayant connu le plus de changements cumulés de ces quatre indicateurs. Chaque carte est par ailleurs composée de deux couches de données supplémentaires, illustrant les tendances démographiques locales et l'occurrence de conflits au cours des mêmes périodes.

Se fondant sur la méthodologie présentée ci-dessus, la présente étude examine les relations entre les changements climatiques, les migrations et les conflits, tout en attirant l'attention sur les domaines présentant un intérêt particulier ou nécessitant des recherches complémen-

taires. Cette étude n'affirme toutefois en aucun cas que les changements climatiques sont, à eux seuls, à l'origine des migrations ou des conflits, pas plus qu'elle ne tente d'établir un lien de causalité direct entre ces trois problèmes de fond. Les changements climatiques, les migrations et les conflits sont au contraire interconnectés *via* des facteurs d'influence complexes englobant des questions économiques, sociales et politiques.

A l'aide des conclusions du processus de cartographie, d'informations rassemblées à travers la littérature, d'études de cas, d'observations sur le terrain ainsi que d'un aperçu des plans d'adaptations existant dans les pays concernés, ce rapport parvient à cinq conclusions principales. Sept recommandations fondamentales sont ensuite soumises, sur base de ces conclusions, aux décideurs et aux responsables politiques nationaux, régionaux et internationaux ainsi qu'aux praticiens travaillant dans le domaine de l'adaptation dans la région. Le système des Nations Unies peut lui aussi traiter un grand nombre de questions soulignées dans ces recommandations par l'intermédiaire de ses agences et programmes spécialisés. Les conclusions et les recommandations du rapport sont résumées ci-dessous.

Conclusions

Évolutions importantes des tendances climatiques régionales affectant les moyens d'existence et la sécurité alimentaire

- 1) Les tendances climatiques *régionales* observées au cours des 40 dernières années dans le Sahel montrent une hausse globale de la température, des sécheresses fréquentes et graves, des inondations plus fréquentes et plus intenses ainsi que des précipitations généralement en augmentation : la région connaît une augmentation générale de la température moyenne depuis 1970, ainsi, la moitié de la population des pays du CILSS a subi une augmentation allant de 0,5 à 1°C tandis que 15 pour cent ont subi une hausse de plus de 1°C. Les précipitations aussi ont augmenté dans certaines zones de la région depuis le début des années 1970, bien que la moyenne des précipitations saisonnières soit toujours en dessous des moyennes à long terme calculée de 1900 à 2009. Les inondations sont, elles, plus fréquentes et plus graves et frappent un grand nombre de personnes dans la région : 54 pour cent de la population des pays du CILSS ont fait face à cinq inondations ou plus depuis 1985. Le Sahel a également dû faire face à de graves sécheresses récurrentes depuis les années 1970, qui ont eu un impact très important sur les moyens d'existence. On estime enfin qu'une élévation du niveau de la mer d'un mètre toucherait directement plus de trois millions de personnes dans la région.
- 2) Les changements climatiques régionaux ont un impact sur les problématiques liées à la disponibilité

de certaines ressources naturelles essentielles à la vie dans la région ainsi que sur l'insécurité alimentaire. Parallèlement aux importants facteurs sociaux, économiques et politiques, cela peut conduire à des migrations, des conflits ou à une combinaison des deux : les changements climatiques influent plus particulièrement sur les moyens d'existence qui dépendent directement des ressources naturelles par le biais, par exemple, de la baisse des rendements agricoles, de la détérioration progressive des pâturages traditionnels ou de l'assèchement d'importantes étendues d'eau. La vulnérabilité des moyens d'existence, néanmoins, est également liée à de nombreux facteurs non climatiques, tels que la distribution inégale des terres, la précarité des régimes fonciers, le sous-développement des marchés, l'existence d'obstacles au commerce et de mauvaises infrastructures. Le rôle de la gouvernance est de prendre en compte ces facteurs pour planifier et réguler le développement, garantir l'accès à la terre, fournir l'infrastructure logistique servant de support à la réduction des risques de catastrophes soudaines et favoriser la diversification des moyens d'existence.

- 3) Les migrations et les déplacements de population et de bétail font partie intégrante des stratégies d'existence ancestrales dans la région. Néanmoins, les migrations sont également la conséquence de moyens d'existence, traditionnels ou non, devenus non viables suite à des modifications de l'environnement : les migrations saisonnières et circulaires peuvent être considérées comme des stratégies d'adaptation traditionnelles à la variabilité du climat dans la région. Elles permettent d'accroître les possibilités commerciales et l'échange d'idées. Ces mouvements migratoires ancestraux sont toutefois de plus en plus remplacés par un déplacement plus définitif vers le sud. L'augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes liées au climat – telles que les inondations et les sécheresses – peut en outre donner lieu à des migrations plus permanentes dans le temps. L'urbanisation, en partie causée par les mouvements migratoires de la campagne vers les villes, est également une des caractéristiques de la région.
- 4) Les impacts de la variation des conditions climatiques sur la disponibilité des ressources naturelles, conjugués à des facteurs tels que la croissance démographique et les problèmes de mauvaise gouvernance et de régimes fonciers, ont donné lieu à une compétition croissante autour des ressources naturelles rares – plus particulièrement les terres fertiles et l'eau – et se sont soldés par des tensions et des conflits entre communautés et entre catégories socioprofessionnelles : Les communautés pastorales du nord, par exemple, se sont déplacés plus au sud dans les régions utilisées par les agriculteurs séden-



© UN Photo/Kay Muldoon

Les moyens d'existence dépendant des ressources naturelles, comme cet éleveur dans les plaines du Mali, sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques

taires, tandis que la demande alimentaire croissante a conduit les agriculteurs à mettre en culture des terres autrefois principalement utilisées par les communautés pastorales. La diversification des moyens d'existence, une réponse clé aux changements environnementaux qui ont affectés la viabilité des moyens d'existence traditionnels, a également fait entrer en concurrence directe différents groupes pour les ressources arables et aquatiques, provoquant des tensions et des conflits locaux. Enfin, les variations climatiques affectent la sécurité alimentaire en ayant des répercussions sur la production vivrière locale et la disponibilité en aliments de base. Combinée avec l'augmentation des prix des produits de base, cette insécurité alimentaire accroît ensuite le risque d'agitations sociales et de conflits.

5) Plusieurs politiques d'adaptation dans la région reconnaissent les liens entre l'évolution des conditions climatiques et des réponses comportementales telles que les migrations et les conflits. Toutefois, très peu d'entre elles ont jusqu'à présent incorporé des dispositions agissant sur ces risques. Prendre systématiquement en compte ces aspects lors de la planification des mesures d'adaptation permettrait de réduire les risques de conflits et de migrations, d'aider à hiérarchiser les investissements d'adaptation et de renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques : négliger les facteurs pouvant déclencher des conflits et des migrations peut mener à l'élaboration de politiques d'adaptation accentuant les risques posés par la condition climatique qu'elles visent à limiter et menacer les avantages résultant du développement. Inversement, les

politiques d'adaptation qui réduisent la vulnérabilité des moyens d'existence, promeuvent des solutions alternatives, améliorent la qualité et la quantité des ressources naturelles et diminuent la compétition pour les ressources peuvent diminuer les pressions migratoires et les menaces de conflits. Intégrer le caractère sensible afférent aux conflits et aux migrations peut également aider à établir une hiérarchie des régions les plus vulnérables, vers lesquelles diriger des programmes d'adaptation et d'investissement. Enfin, s'appuyer sur les capacités existantes en matière de gestion des conflits et des migrations, telles que les structures régionales travaillant sur la prévention des conflits, la gestion des migrations ou la réduction des risques de catastrophes, permettrait de renforcer la capacité d'adaptation et d'améliorer l'utilisation rationnelle des ressources, deux résultats ayant leur importance compte tenu des faibles moyens auxquels sont sujets de nombreux pays de la région.

Recommandations

Des investissements massifs en matière d'adaptation aux changements climatiques devraient être réalisés afin de réduire les risques de conflits et de migrations forcées

- 1) **Réaliser des évaluations complémentaires sur le terrain dans les points chauds identifiés dans cette étude, grâce à une approche fondée sur les moyens d'existence** : les moyens d'existence offrent une étape intermédiaire évidente entre changements climatiques et risque de conflits ainsi qu'entre changements climatiques et migrations. Une approche fondée sur les moyens d'existence est, par conséquent, parfaitement adaptée aux évaluations complémentaires sur le terrain destinées à déterminer comment la disponibilité des ressources est affectée ; comment les moyens d'existence et la sécurité alimentaire sont touchés ; quelles stratégies ou mesures d'adaptation sont adoptées ; si la compétition entre les catégories socioprofessionnelles pour accéder aux ressources rares augmente et s'il s'agit de l'un des facteurs à l'origine des conflits locaux ou des décisions de migrer ; et quels appuis techniques et aides financières concrets sont nécessaires pour augmenter la résilience des moyens d'existence vis-à-vis de l'évolution des conditions climatiques dans la région et pour réduire par ce biais les risques de conflits et les migrations forcées.
- 2) **Adopter des politiques d'adaptation aux changements climatiques tenant compte des migrations et des conflits** : les politiques et les programmes d'adaptation qui visent à réduire la vulnérabilité des moyens d'existence, à promouvoir des alternatives, à augmenter la disponibilité des ressources naturelles et à améliorer leur accès peuvent limiter les facteurs de migration et de conflits et aider à sécuriser les avantages acquis grâce au développement. Une

analyse globale des conflits, faisant activement participer les communautés locales, devrait être réalisée avant de concevoir et de mettre en œuvre les stratégies d'adaptation aux changements climatiques afin de comprendre parfaitement et d'intégrer les dynamiques de conflit locales et régionales. En outre, le rôle positif que peuvent jouer les migrations devrait également être examiné, particulièrement dans le cas des communautés connaissant des stades moins avancés de dégradation environnementale. Enfin, les retombées positives des politiques d'adaptation aux changements climatiques devraient être soigneusement étudiées afin que leur distribution parmi les différents groupes sociaux ne renforce pas d'éventuelles inégalités, telles que le genre ou l'origine ethnique, par exemple.

- 3) **Enraciner les stratégies d'adaptation nationales dans l'« économie verte » et appuyer la création d'« emplois verts »** : une économie verte vise à améliorer le bien-être humain et l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et de pénurie des ressources naturelles. Les possibilités d'emploi et l'augmentation de la sécurité alimentaire issues d'une meilleure productivité agricole atteinte grâce à des pratiques durables pourraient, par exemple, accroître la résilience vis-à-vis des facteurs de stress climatiques et réduire les tensions locales et les déplacements forcés. Les politiques d'adaptation devraient par conséquent prendre en considération les pratiques d'« agriculture verte », comme par exemple le renforcement de la résistance de l'agriculture aux changements climatiques en réalisant une synthèse des pratiques agricoles traditionnelles avec les techniques d'utilisation rationnelle des ressources. Il est par ailleurs important de donner la priorité aux investissements qui favorisent l'environnement local et améliorent les services écosystémiques, étant donné que ce sont ces services sur lesquels les personnes les plus pauvres se basent pour survivre. Les nouvelles possibilités d'emplois devraient également viser à augmenter l'utilisation de main-d'œuvre locale, afin de diversifier les sources de revenus et de réduire la vulnérabilité locale aux variations de disponibilité des ressources naturelles.
- 4) **Promouvoir la coopération environnementale régionale lors de l'élaboration de réponses aux changements climatiques, aux migrations et aux conflits** : les enjeux des changements climatiques et des migrations sont par nature régionaux et, en tant que tels, ne doivent pas seulement être gérés au niveau national comme c'est majoritairement le cas aujourd'hui. Pareillement, de nombreux cas de conflits dans la région sont transfrontaliers, la compétition pour les ressources naturelles rares poussant différents groupes au-delà des frontières nationales à la recherche de meilleures conditions de vie. Pour cette raison, ces

enjeux devraient être traités de manière croissante à travers une coopération régionale, notamment par le biais d'institutions régionales comme le CILSS, la CEDEAO et l'Union africaine. Les organisations des Nations Unies devraient également renforcer leur coopération avec ces structures régionales. Il est en outre important d'harmoniser dans toute la région les législations et les politiques nationales portant sur les ressources naturelles et les problématiques environnementales, afin d'éviter les incohérences ou les divergences entre les pays limitrophes qui pourraient conduire à des pressions accrues sur les ressources naturelles dans les zones disposant d'une législation moins protectrice.

- 5) **Renforcer l'action préventive, les droits d'accès et d'utilisation des ressources et la résolution des conflits** : agir rapidement sur les facteurs environnementaux des crises peut contribuer tant à prévenir qu'à désamorcer les menaces imminentes et l'instabilité au sens large. La résolution des conflits devrait être envisagée par le renforcement des capacités de médiation locale, nationale et internationale entre les parties en conflit lorsque les tensions sont liées aux ressources naturelles. Les pratiques traditionnelles de médiation des conflits devraient également être adaptées aux nouvelles réalités du terrain en raison des changements se produisant au niveau du climat et de l'environnement local. Par ailleurs, clarifier les droits d'accès et d'utilisation des ressources naturelles ainsi que le régime foncier est une condition préalable à une gouvernance nationale et locale efficace. Ce faisant, les autorités nationales ou régionales doivent considérer les conflits potentiels entre les structures de gouvernance nationales et locales/traditionnelles ainsi que, dans la mesure du possible, s'appuyer sur les mécanismes de règlement des conflits en place et acceptés. Les travaux de suivi de la présente étude devraient porter plus particulièrement sur l'identification des communautés et des moyens d'existence les plus vulnérables ainsi que sur les communautés et les moyens d'existence sujets à des conflits. Les points chauds identifiés dans le processus cartographique présenté dans ce rapport peuvent être utilisés comme première étape afin de guider et de hiérarchiser les mesures d'adaptation dans la région.
- 6) **Donner la priorité au recueil systématique de données et aux systèmes d'alerte précoce** : le recueil systématique de données sur le climat devrait être instauré et perfectionné dans toute la région, notamment par le biais de stations météorologiques installées dans les différents microclimats. Des indicateurs devraient être identifiés de manière plus précise et des mécanismes devraient être mis en place pour réunir systématiquement des informations sur les conflits localisés et de faible ampleur dans la région, afin d'en recenser les diverses causes et les éléments déclencheurs. Des enquêtes devraient également être réalisées directement auprès des migrants afin

de mieux comprendre les raisons qui poussent à la migration. La collecte des différents ensembles de données devrait être effectuée, de préférence, par une organisation régionale compétente, prenant par exemple appui sur les structures en place au sein de la CILSS ou de la CEDEAO. Cette organisation régionale doit également être soutenue par les organismes nationaux et la communauté internationale. Enfin, les systèmes d'alerte précoce peuvent contribuer à diminuer l'insécurité des moyens d'existence en fournissant les informations nécessaires à la réduction des risques de catastrophes et d'insécurité alimentaire, atténuant ainsi les conflits et les catastrophes leur étant liées. Les questions relatives à l'environnement et aux ressources naturelles devraient, dès lors, être intégrées aux systèmes internationaux et régionaux d'alerte précoce des conflits afin de faciliter les mesures préventives et d'encourager la coopération environnementale.

- 7) **Utiliser les risques de conflit et/ou de migration pour établir l'ordre de priorité des investissements et susciter un engagement à long terme de bailleurs de fonds au Sahel** : s'attaquer aux impacts des changements climatiques sur les moyens d'existence au Sahel exige un engagement financier à long terme et une meilleure coordination des investissements. Identifier les risques de conflits et de migrations dus aux impacts des changements climatiques sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire peut être utile pour établir l'ordre de priorité des programmes et des investissements dans la région. Les sources de financement pour l'adaptation aux changements climatiques déjà en place – telles que le Fonds vert pour le climat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Fonds pour l'Adaptation et le Mécanisme de Développement Propre – devraient être utilisés pour essayer de résoudre les problèmes de fond soulignés dans ce rapport. Le coût total des étapes immédiates de suivi recommandées dans ce rapport sont estimées à environ 12 millions de dollars US. Cette somme comprend l'amélioration de la capacité des autorités nationales et régionales à prendre en considération des critères relatifs aux conflits et aux migrations dans leurs plans d'adaptations ; l'établissement et le maintien en état d'alerte des capacités de médiation ; l'établissement d'un réseau de stations météorologiques ; la réalisation de dix évaluations de suivi complémentaires visant à quantifier les conflits et les pressions migratoires liées aux variations de la distribution des ressources naturelles dans les points chauds identifiés par cette étude ; ainsi que les ressources nécessaires pour commencer la collecte de données sur les migrations et les conflits jusqu'au niveau local.